

PROCES-VERBAL DE LA
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 18 octobre 2022 A 18 H 30

Présents : Mmes EULOGE, FONTIN,
MM.DELSARTE, DELACROIX, IZOARD, ESCLANGON, MICHEL G., MAUREL, MICHEL J-F et
NICOLA.

Absent excusé : M. DUSSAILLANT qui a donné pouvoir à Mme EULOGE.

Absents : M.MOULLET, Mmes MARTINEAU, BLANC et HEYRIES,

Secrétaire de séance : M. DELACROIX J-Marie.

Points à l'ordre du jour :

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PROCES VERBAL DU 27 septembre 2022

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2 – EXTINCTION PARTIELLE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

M. Philippe IZOARD indique que le réseau d'éclairage public communal compte 120 points. 7 d'entre eux ne disposent pas d'un comptage et sont facturés selon un forfait. Une extinction de ces points n'apporterait aucune économie pour la commune. Par ailleurs, il y a 9 secteurs équipés d'horloges astronomiques qu'ils suffiraient de programmer pour une extinction nocturne. 2 secteurs sont sous lumandar sur lesquels ils faudra poser une horloge pour leur programmation - investissement de 540.00 € TTC.

Une extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h00 permettrait une économie estimée à environ 3 000.00 € par an.

Après discussion, le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité pour une extinction de l'éclairage public.

Une réunion publique aura lieu le vendredi 28 octobre prochain afin de présenter cette décision à la population.

Des panneaux indicateurs seront posés sur les principales voies d'accès.

Un arrêté municipal précisera la plage horaire d'extinction.

3 – QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire informe les conseillers que la date de la cérémonie des vœux aura lieu le Vendredi 13 janvier 2023.

M. François NICOLA précise qu'il a été décidé lors d'une réunion de la commission fêtes cérémonies information communication qu'une réunion de quartiers aura lieu le vendredi 2 décembre 2022 de 18h à 20h30 dans la salle polyvalente.

Coupe de bois à Sens : La coupe du bois d'œuvre est terminée. Il reste le bois de chauffage qui sera coupé ultérieurement.

Une opération collecte des déchets dans la nature aura lieu le Samedi 22 octobre 2022 – rdv à 14h30 place de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 19h45.